Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Hôpital Riviera-Chablais et projet d'agglomération Riviera

Les conseillers d'Etat Pierre-Yves Maillard et Jean-Claude Mermoud ont rencontré Mme Maria Lezzi, directrice de l'OFDT (ARE), afin de porter à sa connaissance des compléments d'information sur l'hôpital intercantonal Riviera-Chablais et le développement de l'urbanisation et des transports dans cette région. La réunion s'est déroulée dans un climat constructif et les interlocuteurs se sont accordés sur le fait que le projet de l'hôpital et celui de l'agglomération Riviera devaient converger.

Les conseillers d'Etat Pierre-Yves Maillard et Jean-Claude Mermoud, chefs du Département de la santé et de l'action sociale et du Département de l'économie, ont rencontré Mme Maria Lezzi, directrice de l'Office fédéral du développement territorial (sigle allemand : ARE, pour Amt für Raumentwicklung) mardi 18 août, afin de porter à sa connaissance des compléments d'information concernant l'hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais, notamment sur la desserte prévue en transports publics, et d'examiner avec elle les conséquences à tirer pour le projet d'agglomération Riviera.

Ils ont rappelé à la directrice de l'OFDT le soin apporté aux études sur la mobilité et sur les impacts environnementaux, ainsi que sur les comparaisons de nombreuses alternatives qui ont conduit au choix définitif du site La Grange des Tilles (Rapport "Albatros", 2004 ; Etude préliminaire des transports, 2007). Ils l'ont également informée de l'engagement pris par les gouvernements vaudois et valaisan de réaliser la desserte en transports publics simultanément à la construction de l'hôpital. Les explications données semblent avoir rassuré l'OFDT quant à la volonté de concilier l'implantation de cet hôpital avec le développement de l'urbanisation et des transports.

La réunion s'est déroulée dans un climat constructif et les participants se sont accordés sur le fait que le projet de l'hôpital et celui de l'agglomération Riviera devaient converger. Comme le montre le rapport de pré-étude du projet d'agglomération, l'hôpital peut constituer en effet un pôle stratégique structurant pour le développement de l'agglomération. Une coordination étroite entre le projet d'hôpital et le projet d'agglomération est donc essentielle et doit prévaloir lors du déroulement des travaux à venir.

L'OFDT promeut en effet la coordination entre urbanisation et transport, ainsi le projet d'agglomération devra veiller à mettre en cohérence le projet d'hôpital, le développement de l'urbanisation et celui des réseaux de transports et définir les étapes de réalisation à prévoir.

Enfin, l'OFDT encourage l'agglomération Riviera à collaborer étroitement avec le Canton lors de l'élaboration du projet d'agglomération. A cette fin, les deux conseillers d'Etat ont prévu de rencontrer prochainement les communes vaudoises du périmètre d'agglomération.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 août 2009

DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, 021 316 50 00 - DEC, Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 - OFDT, Maria Lezzi, directrice, 031 322 40 51